

Ora et lè z'autro iadzo

Autor(en): **Dénééréaz, C.-C.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 15

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

soldats en brandissant leurs armes, lorsqu'ils reviennent des camps, et qu'ils l'aperçoivent des élévations de la frontière.

Comme un tissu léger, le Léman est étendu dans la plaine, roulant au pied des monts son azur, où le vent du midi brode de petites lames d'argent. Une ligne où la grâce et la pureté rivalisent a dessiné ses bords. Elle se courbe, se brise, se gonfle et s'étend, s'élançe ou se cache, sans se heurter ni s'effacer jamais. Harmonie! harmonie! ce lac est à toi. D'autres auront autant d'éclat, de fraîcheur, de transparence et d'azur des rivages escarpés, des ombrages, des glaciers et des fleurs. Aucun n'a ses aspects changeants, son harmonie. Aucun n'a tant d'amour.

L'aube a cueilli les roses qu'elle effeuille sur les pics du midi. Messenger du soleil, un long rayon franchit la noire crête d'Arvel, et se pose sur les eaux, où Naye projette l'immense pyramide de son ombre. Les grands châtaigniers baignent dans la lueur qui les inonde leur chaud feuillage, leurs formes vives, distinctes, mais arrondies mollement. Des habitations et des campagnes, de la plaine et des hauteurs, s'élève le bourdonnement confus du réveil. Ainsi brillent de sereines journées sous l'aile des montagnes. Ainsi passent le matin et le soir d'un peuple qui a toujours mené laborieuse vie, sans songer à sortir de son obscurité, et qui avec des mœurs et une existence originales, s'en est peu soucié, et a peu fait parler de lui.

Où, rêverie et sens positif, inertie et vigueur, bonhomie et brutalité, individualité et sympathie, voilà ce trait composite qui fait la saillie même et le caractère de notre nature : sociables et taciturnes, insouciant et chicaniers, enthousiastes et railleurs, inactifs et travaillés, nous voilà. Que si cette part offre des difficultés singulières, des malheurs, le peuple qui l'a reçue possède en même temps ce qu'il faut pour les vaincre. Race d'agriculteurs, de bergers et de vigneron, j'ai dit l'influence que le sol avait eue sur elle. Laboureur, il acquiert un corps robuste, et pour son esprit et son âme une enveloppe peut-être un peu dure; mais que ne peut une ferme vouloir? Il a l'air pur et léger des Alpes, qui excite et qui éclaircit. Les pentes roides des montagnes et la rudesse de certains endroits du plateau corrigent ce que les coteaux vineux engendrent de trop léger et de fugitif. Et de même que pour le sol, les pentes du caractère balancent leurs versants. Peuple enfin qui ne doit se plaindre que de lui.

JUSTE OLIVIER.

(Extrait de l'ouvrage *Le canton de Vaud* (G. BRIDEL ET Cie, éditeurs.)

La fin des épaulettes.

ÉLÉGIE

Hélas! que j'en ai vu mourir de belles choses!
C'est le destin. Il faut une proie au trépas.
Il faut que le temps passe en effeuillant les roses,
Il faut que l'épaulette, ô colonels moroses,
Soit foulée enfin sous vos pas.

Il faut que le soleil soit voilé par les nues;
Il faut que le képi terrasse le schako;
Il faut qu'un gaz douteux remplace dans nos rues,
Du falot terne et gras, les clartés disparues,
Et que tout ici bas devienne rococo.

Ainsi c'est donc fini! Dans leurs cartons couchées,
Les épaulettes vont dormir d'un long sommeil.
Ah! malheur aux cruels qui les ont arrachées!
Le remords trouvera leurs retraites cachées,
Et le ciel leur prépare un châtement pareil.

Qui donc vous a poussé? Quelle ardeur sacrilège?
Quel impatient démon? Bismark ou le progrès?
Hélas! tout s'en va donc et rien ne nous protège
Contre la soif du neuf qui toujours nous assiège
Et nous assomme de décrets!

Nous avions tant d'esprit sous la noble épaulette!
Et nous n'en aurons plus, grâce à vos règlements,
Qui vont nous affubler d'une affreuse casquette,
Coudre sur nos habits l'infâme patelette
Et nous fagoter tous comme des Allemands.

Cruels! Vous inventez des douleurs inconnues!
Savez-vous ce que c'est que d'aller par les rues
Etaler tant de honte aux regards étonnés?
S'il faut que les beautés voient nos épaules nues,
Par pitié, donnez-nous au moins des cache-nez.

Que j'en ai vu mourir!... L'une était toute blanche,
Du commis d'exercice attestant la candeur;
L'autre fanée, hélas! et sa tête qui penche,
Rappelant les combats, les exploits du dimanche,
Semblait parler d'un temps meilleur.

Une, pleine, bouffie, étalait, noble et fière,
Ses gros bouillons tordus dont l'argent reluisait;
Une autre était modeste, une autre encore, altière,
Voulant briller sans cesse et passer la première,
Sans relâche se produisait.

Toutes fragiles fleurs aux couleurs effacées,
Surprises un matin par le froid aquilon,
Cette bise de Berne, aux fureurs insensées...
Oh! laissez-moi pleurer leurs grâces trépassées
Et m'égarer... sur Montbenon!

Doux fantômes! C'est là, lorsque je rêve à l'ombre
D'un de ces vieux tilleuls, témoin de nos grands jours,
C'est là que je revois leurs légions sans nombre,
D'or, d'argent, rouge vif, jaune orange, vert sombre,
Suivre Perrin et ses tambours.

Je les vois, je les vois dans un rayon féérique,
Comme un jour de revue, au brillant défilé;
J'entends la grosse caisse, Hoffmann et sa musique.
Et je sens qu'à mes yeux, ô souvenir magique!
Deux grosses larmes ont perlé.

Mai 1868.

L. FAVRAT.

(Extrait des *Causeries du Conteur vaudois*.)

Ora et le z'altro iadzo.

Cein a rudo tsandzi du le z'altro iadzo! Ne se pas de quinna manière cein vao fini; mâ adé est-te que le dzouvenès dzeins dé vouâ ne sont pequa coumeint deïn noutron teimps.

Cein coumeincé dza deïn le z'écoulès. Dévant, on recordavé ti lo catsimo, le petits tant-quié à *quoilande*, le médiocro tant-quié à *essacé*, et le gros tant-quié à *vœu* dâo baptême, qu'on desâi po être reçu. Et lo passadzo! on lo débliottavé sein quequelhi du: « la piété est profitable », tant-quié à: « vous les reconnaîtrez à leurs fruits ». Et coumeint on tè cratchivé cé livret, du lo verset dou ao dozé, « douze fois douze », ein dévant, à recoulon, ne tsaillessâi pas coumeint! On n'étaï pas tant croûo non plie po la lecture; n'avâi pas fauna dé no fère chàota dâi mots, coumeint cliâo d'ora diont qu'on fasâi, c'est dâi meintès. Et le chaumo! que cein étaï bio'avoué cé contrâ et cé supérieusse, quand ne tsantâvi le quatre partiès et la bassa! Ora, ye brâmon de cllia novalla musiqua à crinoline, iô l'âi a lo soprâno, l'artô, lo bémô, et ne sé quiet oncora. L'ont tsandzi lo catsimo et le z'ons n'eïn vollion pemïn. L'est clliaô libéraux. Deïn lo teimps, on s'instruisâi à l'écoûla. Oreindrâi, l'ont adé à écrire à l'hôto, et tè brotton cein, oïl et dusson recordâ l'abrégé et on moué d'affères que cein ne fâ rein què d'eïn fère dâi z'orgolhâo pliens de niaffe.

Lè z'altro iadzo on respettâvé le grantès dzeins; on le z'atliutâvé et on ne sè rebiffâvé pas quand no bramâvon. Ora: pas pebut lo bouébo a dou pâi fous dèzo lo nâ que crâi d'avai onna moustache et que vâo âtrè lo maître. Se lo père lâi vâo derè oquiè, lo crapaud sè dressè coumeint on piâo su on molan et repond: « Câisi-vo, vo radottâ, c'étaï bon dein lo vilho teimps! » Eh! merdâo, va! pânaté

derrâi le z'orolhiès! Lo père et la mère ne sont pereïn bon què po obéï, fourni dé l'ardzeint, ceri le solâ et brossât le z'haillons.

Coumeint on respettâvé assebin le z'auto-ritâ! Ora on ne sâ pas pi quoui ein est; n'ia pereïn dè vergogne et on assesseu n'est pas mé q'n'otra dzein. Et monsu lo menistrè! failai vairè: on allâvé ao prédzo et on traisâi son bounet quand passâvé, tandiqu'ao dzor dé vouâ on a pereïn dè religion et quand vollion saluâ, ne font què d'eïnfoncâ on pou mé lo capet su le ge ein faseint onna grognâ qu'on ne sâ pas se diont bonzo ao bin tsaravouâta.

Po sè veti, sont tant venus orgolhâo! Lè z'altro iadzo, on vouâgnivè foocè tsenévo, verdan et printagni; on allâvé ourdi sè-mèmo, et on fasâi dâi z'haillons que dourâvon dâi z'an-nâès. Ora, le djeinès dzeins ne sè tsailion pas pi dè grisette, ni dè tredaina, lao faut dâo fin drap dè magasin que cein cotè drou. Et allâ-vâi lâo mettrè on copé ao tiu dè tsausse! Et le vilho solâ: crâidè-vo que se l'ousâvon sè servetront dâi z'eïmpègnès po fère montâ dâi chôquès? âo ouai! le tsampèront petout âi z'écovirès et sè coumandèront dâi bottès (dâi solâ à mandze, coumeint dit Fluton) po câi mettrè le canons dè pantalon dedein. L'est cé tonnerre dé militéro que fâ cein. Mè rassovigno qu'on étaï pas tant molési quand on allâvé âi resseimbièments; on mettâi la carmagnola avoué dâi tsausès dè la demeinze, et qu'on fasâi bin son servico; na pas ora, ye faut lo drap dè l'état et la tuniqua, que cein lâo baillè lo gout dè mettrè dâi z'anglaisès po sè veti ein bordzâi. Et pi c'est dâo bio què lâo militéro, que n'ouson pas mè allâ deïn le z'abbâi: pemïn d'épolettès, min dè sabro, min dè crâija, min dè musetta, et quin chako! on képi, que lâi diont, qu'on ne pâo rein mettrè dedein; on pompon dè rein dâo tot, qu'on derâi onna croûie boutensa; min dè liberté patrie et min dè jurdiulairès. L'ont adé la giberna, mâ l'est onna gibernetta qu'est peindâ coumeint on covâi, dévant. Po le fusi, diont que sont meillâo; mâ ne bourron rein po tserdzi et on mè farâ jamé dè la via einclairè que font dâi z'asse bons pets què le noutrou, qu'on tampounâvé la cartouche ein vâo-tou, ein vouaigüe. Lè fusi d'ora sè tserdzon tot coumeint le z'arbèlettès, iô n'ia rein qu'à mettrè lo pequiet.

Eh! iô est-te lo teimps iô n'ira djeino; on avâi dâi chako que garnesson bin le reings, avoué 'na balla becqua garnâ ein fai, et n'avâi dâi pompons dè sorta, et pi le caporats, le sergents, le z'officiers, aviont dâi galons ao fin coutset, qu'on le recognessâi dè tot lien. Et lo gros majo, et lo commandant, avoué lâo tsapé gansi! n'étaï pas dè la merdèrâi coumeint ora que lo chako d'on colonet est tot coumeint cé d'n'a piquietta. On poivè reduirè deïn lo noutrou lo taba, la pipa, lo motchâo dè catsetta et tot plien d'affères. L'est verè qu'ora sont trào fignolets po foumâ deïn on dzerret dè Gouggi-chebergue et mémameint deïn on brulôt (on chetse moqua); lâo faut la cigarra: « un grandson! un vevey! » coumeint diont. Eh! pèteliet, va! vo z'ètes bio avoué voutrès cigarrès! Tè tchaffouillon cein coumeint 'na chiqua No, on sè conteintâvé d'â, dè tabâ recouqueilh, qu'on copâvé su la man et qu'on cratchivé dedein, et dè Napoléion. Vo rassoveni-vo dè clliaô paquiets iô on veyâ lo grand Napoléion su on moué de terra et que iavâi dèzo:

Seul et sur un rocher d'oû sa gloire importune
Troublait encor les rois d'une terreur commune;
Du fond de son exil, encor présent partout,
Grand comme son malheur, détrôné, mais debout
Sur les débris de sa fortune!

L'est cèsiqe qu'étaï on crâno! L'épouâirivè adé le râi du su le paquiets dè tabâ. C'est coumeint no ao Sonderbond. Quand bin on n'avâi pas dâi tuniquès, dâi vettrei et dâi tiulassès, n'eïn fé la campagne avoué honneu, avoué lo

bravo generat Dufour que nê bragavê pas tant coumeint Bazaine, mâ que gagnivê, et nê sé pas se cliâo dè vouâ ein fariont atant quand bin l'ont dâi thorax, qu'on ne sâ pas pi bin cein que l'est, dâi z'escadrons et dâi régiments. Tot cein ne vâo rein derè. Dein ti lè ka la Suisse n'a min ousâ referè dè guerra du no. Et se ora on l'âo met tant d'affèrès dein la boula, n'est pas po nion mèpresî, mâ y'ê bin pouaire que séyont coumeint lè taupès, que l'ausson tola la focce âo bet dâo mor.

C.-C. DÈNÈRÉAZ.

(Extrait des *Causeries du Conteur vaudois*.)

Au temps des baillis.

Le bailli de Morges était très lié avec son collègue d'Aigle et lui faisait de fréquentes visites.

Un jour qu'ils avaient chassé ensemble, les premières victimes de nos chasseurs furent destinées à madame la baillive de Morges. Hans, le domestique du bailli de Morges, fut chargé de porter à sa maîtresse deux magnifiques lièvres.

Arrivé à Cully, Hans se sent pris d'une soif ardente. Il entre à l'auberge. Là, il trouve un ancien camarade de jeunesse.

— Que portes-tu là, Hans ?

— Mon fioux, che borde deux peaux lièvres à mon bourgeoise.

— Diable ! ils sont bien beaux, en effet.

— Foui, parblé ! et il me semble que le bourgeoise il aurait pien assez d'un. Qu'en dis-tu, Frédéric ?

Tout en conversant, les deux camarades, trinquant à qui mieux mieux, s'égayèrent, chantèrent, et finirent par un succulent civet.

A son arrivée à Morges, le lendemain, Hans commençait à réfléchir et n'osait se décider à entrer au château. Enfin, il prend son grand courage, remet le lièvre à la cuisinière, avec une lettre du bailli pour madame ; puis il se retire dans sa chambre. Un quart d'heure après, sa maîtresse le fait appeler.

— Hans, voilà un des lièvres, mais l'autre ?

— Eh pien, matame... il y a celui-là... puis l'autre...

— Oui, mais l'autre, encore une fois ?

— Eh pien, matame, il y a l'autre... et puis celui-là.

Ne pouvant obtenir d'autre réponse du pauvre garçon, la baillive le renvoya immédiatement à son mari, avec une lettre.

— Hans ! s'écria le bailli de sa grosse voix, qu'as-tu fait de ce lièvre ? Tu l'as mangé, n'est-ce pas ?

— Ah ! répondit Hans, en baissant la tête, monsieur le bailli il est un fin pougre ; jamais matame il a pu téviner.

L. MONNET.

(Extrait des *Causeries du Conteur vaudois*.)

Le « Peuple vaudois. »

Dans le programme lausannois des fêtes du centenaire figure, ainsi qu'on le sait, la représentation, au Théâtre, d'une pièce écrite pour la circonstance par le regretté H. Warnery et dont la musique est de M. Gustave Doret. Cette œuvre est intitulée *Le peuple vaudois*. Dans un premier tableau, elle montre la ville de Vevey vingt ans avant la fin du régime bernois. Un des personnages de ce temps, Blanchenay, qui est lieutenant au service de France, soupire après le jour où les Vaudois seront de libres citoyens. Mais il est le seul à caresser un rêve pareil ; son entourage ne le comprend pas et assiste sans arrière-pensée à la revue militaire et à la fête du printemps. Au deuxième tableau, on se trouve à Rolle, à la fête de Farc du 15 juillet 1791. Cette fois, la révolution gronde. Elle éclate enfin dans la soirée du 23 janvier 1798, à Lausanne, où nous transporte le troisième tableau. Au quatrième et dernier tableau, qui est entièrement lyrique, le peuple vaudois, devenu souverain pour tout de bon,

* *Pagot et Cie*, libraires-éditeurs.

acclame son premier Grand Conseil qui, au matin du 14 avril 1803, sort de la Cathédrale pour aller tenir sa première séance à l'hôtel de ville.

Tel est le canevas de la pièce. Mieux que toutes les analyses, les scènes suivantes donneront une idée de son charme et de sa vie. Le théâtre représente la place d'exercices de Vevey, au moment où la troupe arrive :

* * *

L'OFFICIER.

Halte ! Front, Posez armes ! Rompez !

Les soldats se dispersent parmi les groupes des paysans. On entend de divers côtés des appels, des saluts.

UN PAYSAN.

Eh ! David.

UN SOLDAT.

Salut, François.

AUTRE PAYSAN.

Eh ! là-bas, Dubochet, viens voir par ici.

AUTRE PAYSAN.

Tu ne prends pas un verre, Abram ?

DEUXIÈME SOLDAT.

Merci, ma bourgeoise m'attend là-bas, avec les bouèbes.

LE PAYSAN.

Tu la retrouveras assez, ta bourgeoise.

AUTRE PAYSAN.

Tu es rudement rouge, toi !

TROISIÈME SOLDAT.

Je suis cuit, la langue me pèle. Je crois bien que j'ai fondu de deux livres.

UNE PAYSANNE.

Ne te plains pas, Jean-Louis. Tu es encore le plus beau caïon de la paroisse. (*Rires*).

Dans un groupe, sur le devant de la scène le juge Mestrezat verse à boire avec un petit baril.

UN SOLDAT, *vidant son verre*.

Merci, monsieur le juge, ça fait du bien par où ça passe.

DEUXIÈME SOLDAT.

Mêmement qu'il a le goût de rebaille m'ein mè.

MESTREZAT, *remplissant leurs verres*.

Hein, ce n'est pas du penatzet, celui-là !

NICOLIER.

Laissez-le seulement attendre une couple d'années, et vous m'en direz des nouvelles.

JULIE DUBOSSON.

Ce n'est toujours pas dans votre cave qu'il se bonnera, Nicolier.

MARIE NICOLLIER.

Eh bien ! quoi, qu'est-ce qu'il vous a fait, mon homme ?

JULIE DUBOSSON.

Regardez voir ce nez. Il est toujours sous le guillon à renifler si le vin tourne. Si j'étais à votre place, la Marie, je garderais la clef de la cave dans ma poche.

MARIE NICOLLIER.

Dites plutôt dans ma culotte. (*On rit*).

Entre le bailli, accompagné du ministre Leresche. Grand silence. Tous se lèvent et se découvrent respectueusement.

LE BAILLI.

Voilà une belle journée, mes enfants, qui fait pousser nos blés et nos vignes, et dont monsieur le ministre vous dira qu'il convient de remercier Dieu. Mais il n'est pas défendu de se réjouir et de s'amuser honnêtement.

SOPHIE MESTREZAT, *poussant son mari du coude*.
Offres-y donc un verre.

MESTREZAT.

Tu crois ?

NICOLIER.

Pardieu ! il ne vent pas cracher dedans.

MESTREZAT

Hum !... Monseigneur.

LE BAILLI.

Mon ami.

MESTREZAT.

Si on osait...

LE BAILLI.

Hé ! hé ! pourquoi n'oserait-on pas ?

Mestrezat rince un verre et le lui présente.

LE BAILLI, *après avoir bu*.

Une fameuse goutte !... (*Il rend le verre*)...
Merci.

MESTREZAT.

Et vous, monsieur le ministre ? (*Le ministre fait un geste de refus*). Puisque Notre Seigneur a changé l'eau en vin, ce ne serait pas d'un bon chrétien de refuser un verre.

LE MINISTRE, *riant*.

Je ne mettrai pas celle-là dans mon sermon (*Il boit*). Il est vrai que Dieu ne défend pas d'user des biens qu'il nous accorde, pourvu que ce soit avec modération.

Le juge lui a de nouveau rempli son verre, qu'il vide distraitement.

LE BAILLI, *acceptant un nouveau verre*.

Vous m'en direz tant, monsieur le ministre...

UNE FILLETTE, *portant un panier de pâtisseries*.

Voulez-vous des merveilles, monseigneur ?

LE BAILLI, *se servant*.

Hé ! hé ! la petiote, est-ce toi qui les as faites ?

LA FILLETTE.

Oh ! non, monseigneur. c'est ma maman.

LE BAILLI.

Eh ! bien ! tu diras à ta maman que le bailli les a trouvées bonnes (*lui prenant le menton*), mais que la plus réussie de toutes, c'est encore celle que voici. Hé ! Hé !

Elle présente son panier au ministre et au juge, puis le pose sur la table.

LE BAILLI, *s'asseyant*.

Tout en parlant il puise à la corbeille et vide de temps en temps son verre, que le juge remplit chaque fois.

Je suis content de m'asseoir au milieu de vous, mes amis. Voici quelques mois déjà que vous m'avez souhaité la bienvenue, en me comblant de tant de bonnes choses que je n'en ai pas encore vu la fin... Non, votre setier n'est pas encore bu, monsieur le juge, hé ! hé ! pas tout à fait encore ; et nous n'avons pas mangé votre cochon, madame l'assesseuse, bien qu'il fût gras à point. Il y en a d'autres qui lui ont passé devant, c'est le train de ce monde, hé ! hé !... Ah ! monsieur le ministre, si vous aviez vu ces oies et ces levrauts, si vous aviez goûté aux choux de la Dubosson, une rosée de printemps — hé ! hé ! c'est les choux que je veux dire — vous auriez proclamé que c'est une bénédiction de Dieu d'être bailli d'un si bon pays.

M. DE LA MELOUZE à Blanchenay.

Mais il est adorable, votre bailli. Allons, Blanchenay, avouez-le. Ne dirait-on pas un bon père au milieu de ses enfants ?

BLANCHENAY.

Dites plutôt un magister de village avec sa fêrûle. Regardez-les trembler et se faire humbles à ses leçons, comme s'ils n'étaient pas des hommes capables de distinguer le bien et le mal.

H. WARNERY.

A côté de ces scènes, d'un réalisme de bon aloi, des scènes d'un lyrisme et d'une élévation de pensée remarquables, que souligne et commente merveilleusement la musique de M. Doret. C'est une œuvre belle et forte que nous donnent MM. Warnery et Doret. Elle fait honneur au canton de Vaud.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.